

CANADA
Rapport national pour la CDD-16/17
Profil thématique : Développement rural

Inscrire les noms des responsables gouvernementaux affectés au thème du Développement rural.

Nom : Christine Burton	Valérie Baillard	Penelope Muller
Titre : Directrice, Politique rurale et développement stratégique	Chef, Politique stratégique	Conseillère principale en politique stratégique

Ministère/Bureau : Secrétariat rural
Téléphone : 613 - 759 - 7107
Télécopieur : 613 - 715 - 5544
Courriel : burtonc@agr.gc.ca

1. Intégration des stratégies de développement rural aux Stratégies de réduction de la pauvreté (CSLP) ou autres stratégies axées sur l'économie et le développement.

La réduction de la pauvreté de même que la protection et la gestion des ressources naturelles aux fins de développement socio-économique constituent des exigences essentielles du développement durable. Le gouvernement du Canada explore diverses pistes, au pays comme à l'étranger, en vue de faire connaître les objectifs d'Action 21, les Objectifs du millénaire pour le développement et le Plan de mise en œuvre de Johannesburg (PMOJ). Aux termes du chapitre 14 d'Action 21, le Canada fait des progrès par le biais de projets qui ont pour but l'instauration et l'amélioration de conditions qui favorisent la viabilité de l'agriculture et le développement rural.

Le développement durable figure parmi les pierres angulaires de la stratégie canadienne de réduction de la pauvreté à l'intention des pays en développement, surtout des régions rurales. Une grande partie des démarches canadiennes en matière d'aide internationale s'orientent vers le développement rural par le biais de l'agriculture. Le Canada finance une série de programmes axés sur la gouvernance démocratique, la viabilité environnementale, la santé et l'éducation, de même que sur le développement du secteur privé, y compris l'entrepreneuriat rural et l'agriculture. Les efforts investis par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ont permis d'accroître la [productivité agricole](#), ce qui a conduit à l'amélioration de la nutrition dans divers pays en développement, la croissance des exportations et un accès plus facile aux services financiers, y compris au crédit. L'ACDI participe également à des projets qui ont permis d'offrir une plus grande indépendance économique aux femmes, de garantir un accès plus équitable à l'éducation et de favoriser un [rôle accru des femmes](#) dans les prises de décisions.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada continue d'encourager l'acquisition et la dissémination du savoir en vue de promouvoir le développement rural durable et de réduire la pauvreté à l'échelle mondiale. Le programme [Pauvreté rurale et environnement](#) du CRDI appuie des activités de recherche qui aident les pauvres de milieux ruraux à participer à la gestion des ressources naturelles pour garantir leur accès et affermir leur droit aux avantages économiques, et pour rehausser la qualité et la productivité des écosystèmes locaux. À titre d'exemple, le CRDI appuie présentement les efforts engagés pour définir des politiques et des procédés permettant d'accroître les [possibilités économiques](#) mondiales qui s'offrent aux pauvres de milieux ruraux et qui leur proposent d'autres façons

d'accroître leurs capacités et de définir leurs propres [stratégies productives](#) pour améliorer leurs moyens de subsistance. Le CRDI appuie également le [Centre latino-américain pour le développement rural \(Rimisp\)](#), notamment avec de nouveaux outils et approches pour le développement territorial rural en vue d'abolir la pauvreté.

Depuis la production du dernier rapport sur la thématique du développement rural et de l'agriculture durable pour la CDD-8, le Canada a continué de préciser et d'étayer son approche pangouvernementale nationale en vue de relever les défis ruraux au pays, partant des priorités cernées par les citoyens ruraux. Au niveau de provinces et des territoires, diverses juridictions se sont dotées de stratégies de développement rural ou régional. Les [mesures](#) engagées par le Canada pour venir en aide aux collectivités et aux Canadiens ruraux ont englobé une série de projets à vocation socio-économique.

Quoique le développement d'une agriculture durable constitue un élément clé des approches gouvernementales actuelles en matière de développement rural, les industries axées sur les ressources naturelles ou les services ainsi que les manufactures jouent aussi un rôle important dans les régions rurales canadiennes. Au Canada, par conséquent, le développement rural durable exige une approche globale intégrant une gamme élargie de bases économiques et de conditions environnementales et tient compte de la nécessité de la diversification économique.

À l'échelon fédéral, le développement rural implique la participation de nombreux ministères et organismes aux mandats sociaux, économiques et environnementaux variés. Ces responsabilités comprennent la réduction des disparités économiques et de revenu dans les régions, la promotion de mesures favorisant l'égalité des chances au profit de tous les Canadiens, la croissance et la diversification économiques, ainsi que le développement des ressources humaines et le développement social. Les ministères fédéraux collaborent avec leurs homologues provinciaux, territoriaux et locaux, de même qu'avec les organisations non gouvernementales (ONG) afin de promouvoir des stratégies et des initiatives visant à améliorer le bien-être social et économique des citoyens, des collectivités et des régions du Canada, tout en protégeant et en améliorant la qualité de l'environnement naturel.

Depuis 1998, le [Partenariat rural canadien](#) (PRC) constitue le cadre stratégique principal qui sous-tend les démarches du gouvernement fédéral dans les régions rurales et éloignées du Canada. Le PRC, qui relève du Secrétariat rural (SR) au sein du ministère fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (AAC), est une initiative horizontale dont la mission consiste à encourager la collaboration intragouvernementale et intergouvernementale dans l'optique de garantir que les politiques, programmes et activités du fédéral fournissent un appui cohérent aux collectivités rurales. À titre d'exemple, le Réseau de développement rural favorise la collaboration et la cohérence à l'échelon fédéral en offrant un forum d'échange misant sur la sensibilisation aux questions rurales dans l'ensemble des ministères fédéraux, ainsi que sur la mise en commun des pratiques exemplaires et des leçons apprises. Somme toute, les activités du SR et du PRC visent à améliorer la qualité de vie du Canada rural et à favoriser des conditions donnant lieu à des collectivités plus viables et mieux outillées pour soutenir la concurrence dans l'économie mondiale. Le PRC complète d'autres activités fédérales visant à accroître la prospérité et la qualité de vie nationales et a pour objectif de soutenir les initiatives provinciales et territoriales de réduction de la pauvreté et de développement rural et régional.

Au Canada, la réduction de la pauvreté dans les régions rurales et urbaines pose un défi multidimensionnel à long terme à tous les ordres de gouvernement. À l'échelon fédéral, on a défini des stratégies qui permettent d'offrir à tous les Canadiens de meilleures possibilités économiques et professionnelles, et de réduire la pauvreté grâce aux mesures de soutien du

revenu, au régime fiscal et à une série de programmes et de services économiques et sociaux conçus pour accroître l'autonomie des gens. Les stratégies nationales sont appuyées par une série de mesures provinciales, territoriales et locales de nature générale centrées sur l'aide sociale et le soutien du revenu.

À l'heure actuelle, la pauvreté rurale fait l'objet d'une étude spéciale de la part du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts du gouvernement du Canada. Comme le Comité l'a observé lors des audiences et confirmé dans son [rapport intérimaire](#) de décembre 2006, le problème de la pauvreté pose des défis à divers niveaux puisqu'il dépasse les frontières sectorielles et géographiques et qu'aucune politique ne saurait, à elle seule, l'éradiquer. En outre, une réponse stratégique unique ne saurait régler efficacement les difficultés découlant de la diversité géographique, économique et sociale du Canada rural.

Le mandat des agences canadiennes de développement régional consiste à trouver des solutions aux problèmes et aux conditions économiques variables existants dans les régions canadiennes.

- L'[Agence de promotion économique du Canada atlantique](#) (APECA) est le principal organisme fédéral chargé de surveiller le développement de la région atlantique du Canada (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et Labrador). Cette agence cherche surtout à accroître les possibilités d'emploi et le revenu gagné en favorisant le développement des petites et moyennes entreprises (PME) et en consolidant sa base communautaire. Grâce aux partenariats et aux mesures de coordination avec les ministères fédéraux, d'autres ordres de gouvernement et des organisations non gouvernementales, l'APECA cherche à définir des stratégies et des approches pour renforcer l'économie essentiellement rurale du Canada atlantique.
- [Développement économique Canada pour les régions du Québec](#) (DEC-Q) promeut le développement économique des régions québécoises caractérisées par un faible revenu ou par une croissance économique lente, et où les chances de trouver un emploi productif sont rares. DEC-Q met l'accent sur le développement économique à long terme ainsi que la création d'emplois et de revenus viables et se concentre sur les PME et le développement du talent entrepreneurial. Pour ce faire, l'organisme fait appel à son réseau de 14 bureaux répartis dans les régions du Québec, via deux programmes : le Programme Diversification des collectivités et le Programme Croissance des entreprises et des régions.
- L'[Initiative fédérale de développement économique du Nord de l'Ontario](#) (FedNor) est un organisme relevant d'Industrie Canada, voué à la promotion du développement économique communautaire, à la diversification, à la création d'emplois et à l'établissement de collectivités viables et autosuffisantes dans les régions rurales et du nord de l'Ontario. FedNor mise sur une approche communautaire et collabore avec une gamme d'entreprises et de partenaires communautaires pour améliorer l'accès au capital, à l'information et aux marchés de manière à favoriser la croissance économique et la création d'emplois. FedNor regroupe une série d'initiatives dont le Programme de développement de l'Est de l'Ontario et le Programme de développement du Nord de l'Ontario.
- [Diversification de l'économie de l'Ouest Canada](#) (DEO) a pour mandat de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest du Canada (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba). DEO contribue au développement économique communautaire dans les centres urbains et les régions rurales grâce à des

initiatives qui appuient la croissance et le développement et qui permettent aux collectivités de contourner les obstacles qui nuisent à leur compétitivité et à leur qualité de vie.

[Affaires indiennes et du Nord Canada](#) (AINC) est globalement responsable de la promotion du développement social et économique des peuples autochtones du Canada et de ses territoires nordiques (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut). Le ministère aide les peuples des Premières nations et les Inuits à se doter de collectivités viables et en santé et il lui revient de fournir des services à caractère provincial comme l'éducation, le logement et l'infrastructure communautaire, ainsi que des services d'aide sociale et d'appui aux Indiens inscrits vivant dans les réserves. Le rôle d'AINC dans le Nord comprend le règlement et la mise en œuvre des revendications territoriales, la négociation des ententes sur l'autonomie gouvernementale, la promotion de l'évolution politique, la gestion des ressources naturelles, la protection de l'environnement et la promotion du leadership en développement durable, tant à l'échelle du Canada que des nations circumpolaires.

2. Causes de la migration rurale-urbaine et politiques visant à renverser cette tendance.

À l'instar de la plupart des pays, on constate depuis plusieurs décennies une forte tendance migratoire rurale-urbaine au Canada. Mais cette tendance générale masque quelques variantes. Certaines régions rurales du pays, surtout celles situées à proximité des centres urbains, sont en pleine croissance. Mais somme toute, [de nombreuses régions rurales canadiennes continuent d'afficher des diminutions de population](#). Les collectivités rurales s'inquiètent particulièrement de l'exode vers la ville d'un grand nombre de jeunes, citant des causes comme l'offre d'éducation post-secondaire et des opportunités d'emplois ou de carrière limités, ainsi qu'un faible taux de participation des jeunes à la vie communautaire. Dans plusieurs secteurs ruraux, on a commencé à promouvoir des [mesures](#) pour encourager les jeunes à rester dans leur milieu, ainsi que des stratégies pour inciter les jeunes qui ont quitté à y revenir.

L'exode rural est aggravé par les faibles taux de migration vers les régions rurales. En général, les immigrants au Canada préfèrent les grands centres urbains aux zones rurales, et la grande majorité viennent s'établir dans l'une des trois plus grandes villes canadiennes : Toronto, Montréal ou Vancouver. Par conséquent, dans plusieurs régions rurales, on s'affaire à définir des stratégies pour attirer plus de néo-Canadiens. Les [accords](#) conclus entre le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux aident aussi à coordonner et partager les avantages reliés à l'immigration entre toutes les régions.

Il existe diverses stratégies fédérales visant à promouvoir le potentiel local et à stimuler les entreprises locales en milieu rural. Au Canada, le populaire [Programme des sociétés d'aide au développement des collectivités](#) aide les collectivités à articuler et appliquer des solutions locales pour régler des problèmes locaux et favoriser des collectivités qui deviennent plus fortes et plus viables. Le programme vient en aide à des sociétés d'aide au développement des collectivités et au développement commercial dans chaque province et territoire. Ces organismes (plus de 250 dans l'ensemble du Canada) collaborent avec d'autres partenaires et intervenants pour les aider à évaluer leur situation économique locale et se doter de stratégies répondant à leurs besoins, pour appuyer les PME et les entreprises sociales, et pour mettre sur pied les projets de développement économique qui s'imposent.

Dans le cadre du Programme des modèles de développement rural du PRC, on s'affaire à étudier des approches axées sur la rétention et l'attraction de population. Le modèle [Réseau Migration – Foire des Villages](#), au Québec, encourage les collectivités rurales à opter pour des

activités qui permettront d'attirer et de garder de nouveaux résidents provenant de centres urbains. Ce modèle a connu un certain succès et les observations en découlant seront mises à disposition de tous les ordres de gouvernement afin d'appuyer les orientations et les décisions en matière de politiques et de programmes.

Dans le Canada atlantique, région aux prises avec un fort exode démographique, le PRC a établi et participé à des partenariats et des initiatives multipartites pour relever les défis propres aux populations de l'Atlantique. La Stratégie démographique de l'Atlantique, dont la mise en œuvre n'est pas entièrement terminée, a été mise au point par l'APECA, Citoyenneté et Immigration Canada et les quatre provinces de l'Atlantique, avec une aide additionnelle du PRC et de Ressources humaines et Développement social Canada pour aider à relever les défis que posent l'attraction et la rétention de travailleurs spécialisés dans les régions. Les projets actuels de l'APECA qui visent à appuyer les entrepreneurs locaux, ont obtenu un certain succès. Une [évaluation](#) du Programme de capital d'appoint ConneXion Jeunes Entrepreneurs révèle que sans l'aide du Programme, une majorité des clients (58 %) auraient quitté leur collectivité.

En Ontario, FedNor déploie des efforts pour renverser la migration des régions rurales vers les régions urbaines en assurant une présence locale par l'intermédiaire d'un réseau et en adoptant une approche communautaire intégrée face à la prestation des programmes. Grâce à des programmes et politiques qui améliorent les capacités d'innovation et les infrastructures des collectivités rurales et du nord de l'Ontario, FedNor favorise la transition et l'évolution des économies traditionnelles dépendantes des industries fondées sur les ressources naturelles (p. ex., l'expédition de grain et la foresterie) vers des industries de l'économie du savoir, incluant la biotechnologie et les produits forestiers à valeur ajoutée. Les résultats visés par cette politique comprennent la création de plusieurs nouvelles PME.

3. Principaux moteurs de croissance économique et de développement social en milieu rural (p. ex., l'agriculture, l'expansion des petites et moyennes entreprises, l'emploi et autres secteurs non agricoles).

Depuis quelques décennies, les collectivités et régions rurales du Canada ont connu de graves réductions d'emploi au niveau des exploitations agricoles et du secteur primaire. De nos jours, leur croissance dépend d'une large gamme d'activités économiques. D'autres moteurs influent aussi sur les régions rurales canadiennes, y compris la mondialisation, la technologie, la baisse des coûts de transport des marchandises, les modes changeants de commercialisation des produits et les mouvements démographiques. L'évolution vers une économie du savoir a suscité l'émergence de nouveaux secteurs et possibilités dans des domaines comme les technologies de l'information et la bioscience.

La viabilité à long terme des collectivités doit nécessairement passer par la diversification économique. Celles qui ne dépendent que d'une seule industrie sont particulièrement vulnérables à des fléchissements sectoriels qui peuvent entraîner des pertes démographiques, une pénurie de compétences, une diminution de services publics, une réduction de l'assiette fiscale et une inaptitude générale à relever les défis économiques et sociaux. Mais en même temps, on décèle souvent dans plusieurs régions rurales d'autres possibilités de développement. Les initiatives gouvernementales ont tenté d'établir des conditions favorisant l'expansion des petites entreprises et leur diversification économique.

L'un des buts premiers de l'APECA consiste d'ailleurs à améliorer la compétitivité des PME du Canada atlantique. Son [Fonds d'innovation de l'Atlantique](#) (FIA) appuie les activités de recherche et développement du Canada atlantique. À l'échelle des collectivités rurales de la

région par exemple, le FIA encourage l'innovation au niveau des activités manufacturières associées à l'agriculture, à l'aquaculture, aux pêcheries et à la foresterie. Grâce au [Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique](#) (PCICA), l'APECA a pu améliorer ses services de consultation auprès des sociétés de manière à aider les petites et très petites entreprises dans les plus petites collectivités à explorer le marché mondial et les possibilités d'investissement.

Au Québec, DEC-Q met l'accent sur la diversification pour aider les collectivités rurales à s'ajuster au choc économique lié aux changements ayant secoué les secteurs de ressources naturelles comme la foresterie et les pêcheries. En aidant les collectivités à diversifier leurs activités et en appuyant les PME, DEC-Q encourage la croissance à long terme et le développement rural dans toute la province. Entre septembre 2003 et août 2005, DEC-Q a mené à bien 318 projets comportant un volet de [développement durable](#).

Les investissements de FedNor dans les régions rurales et du nord de l'Ontario favorisent la diversification économique, la croissance et la création d'emplois. FedNor a appuyé une série de projets efficaces conçus pour accroître la présence des [femmes dans le monde des affaires](#), améliorer les compétences entrepreneuriales des chômeurs et des travailleurs sous-employés, et intégrer les objectifs économiques, environnementaux et sociaux dans le but de favoriser la viabilité et la revitalisation des collectivités.

Dans l'Ouest canadien, DEO encourage la diversification rurale en soutenant des projets qui permettent aux collectivités rurales d'entreprendre des projets de recherche et développement appliqués et de production à valeur ajoutée, et d'offrir aux travailleurs spécialisés de nouvelles possibilités d'emploi. DEO tente aussi de faciliter le regain économique suivant des périodes économiques faibles et finance des projets qui permettent aux collectivités de maintenir leur économie et de s'adapter à des conditions économiques changeantes et difficiles. L'[Initiative nationale d'adaptation économique, industrielle et communautaire pour le secteur du bois d'œuvre résineux](#), coordonnée et offerte par DEO en Colombie-Britannique ciblait les collectivités dépendantes de l'industrie forestière ayant subi des pertes d'emploi permanentes à l'échelon local et a jeté les bases d'une plus grande diversification communautaire.

Le gouvernement du Canada a créé son Programme de forêts modèles pour faciliter l'atteinte d'un juste équilibre entre toutes les pressions qui s'exercent sur les forêts canadiennes, compte tenu de leur grande importance écologique et économique pour de nombreuses collectivités rurales à l'échelle du pays. Misant sur la recherche et les essais, le [Réseau canadien de forêts modèles](#) et ses partenaires sont devenus des chefs de file dans le domaine, mettant au point des pratiques forestières qui aident à gérer les forêts de façon à répondre à la fois aux besoins des gestionnaires forestiers et de l'environnement. Nombreux sont les pays dans le monde qui ont reconnu la valeur de cette vision et de ce concept innovateur et se sont dotés de leurs propres forêts modèles.

L'approche axée sur les forêts modèles a d'abord été présentée à la communauté internationale lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) de 1992. À cette époque, le Canada promettait « d'internationaliser » son Programme de forêts modèles. Pour ce faire, un Secrétariat du Réseau international de forêts modèles (SRIFM) était établi en 1995 afin d'encadrer ces efforts et de faciliter la création d'un Réseau mondial de forêts modèles voué à la gestion durable des paysages forestiers mondiaux. De nos jours, plus de 40 forêts modèles ont été établies ou sont en voie de l'être dans 20 pays et ce nombre continue d'augmenter. Ces forêts modèles sont reliées par le Réseau international de forêts modèles (RIFM) dont le [Secrétariat](#) est hébergé par le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada.

4. Meilleur accès aux services et infrastructures de base dans les régions rurales (p. ex., logement adéquat, éducation, possibilités d'emploi, santé, services sanitaires).

Dans de nombreuses régions rurales canadiennes, il s'avère difficile d'améliorer l'accès aux services et infrastructures de base en raison de l'éloignement géographique et des coûts en cause. Malgré ces difficultés, le gouvernement du Canada a mis sur pied une série de programmes depuis 1994 et investi de fortes sommes pour améliorer l'accès aux infrastructures dans les zones rurales, y compris les réseaux d'eau et d'égouts, les routes et ponts locaux, les transports en commun, la gestion des déchets solides, les systèmes énergétiques communautaires, l'accès à large bande, ainsi que les infrastructures culturelles, touristiques et sportives.

Les [programmes d'infrastructure fédéraux](#) visent à répondre aux besoins des régions rurales. Ainsi, grâce au Programme d'infrastructure Canada, un pourcentage minimal des fonds fédéraux pour les infrastructures a pu être réservé dans chaque juridiction pour des projets dans les collectivités rurales. Aux termes du [Fonds sur l'infrastructure municipale rurale](#), au moins 80 % des fonds versés à chaque province doivent aller à des collectivités de moins de 250 000 habitants. En outre, les infrastructures du Canada rural profiteront grandement du nouveau [Plan Chantiers Canada](#) d'un montant de 33 milliards de dollars pour une durée de sept ans. Ce Plan comprend un financement de base pour les municipalités ainsi qu'un soutien à des grands et petits projets dans les grandes villes comme dans les petites collectivités.

Industrie Canada a collaboré avec des ministères d'autres paliers gouvernementaux et le secteur privé pour offrir l'accès à large bande aux collectivités rurales, éloignées et autochtones non desservies. De 2002 à 2007, [Le Programme pilote sur les services à large bande pour le développement rural et du Nord](#) a permis à 900 collectivités d'accéder aux services Internet à large bande. Les projets axés sur l'accès à large bande sont toujours admissibles à un financement par l'intermédiaire des programmes d'Infrastructure Canada.

Dans les zones nordiques et rurales ontariennes, FedNor se concentre sur la création de possibilités d'emploi et de services éducatifs de haute qualité pour aider les collectivités nordiques et rurales de la province à attirer des étudiants vers leur région et à les inciter à y rester. FedNor collabore avec les collèges et universités du nord ontarien pour dégager des priorités communes qui permettront au nord de l'Ontario de former des diplômés hautement qualifiés et compétents, surtout au niveau de programmes novateurs dans des domaines clés comme le secteur minier et la recherche biomédicale. FedNor parraine également le populaire Programme des jeunes stagiaires qui aide à attirer, développer et retenir une main-d'œuvre hautement compétente, mettant l'accent sur des emplois associés à l'économie du savoir dans les régions rurales. Plus de 80 % des jeunes stagiaires de FedNor continuent de travailler dans le Nord ontarien à la fin de leur stage.

AINC aide les Premières Nations à gérer leurs ressources en eau en leur accordant, ainsi qu'à leurs organismes techniques, des fonds du Programme de formation itinérante, le mécanisme principal grâce auquel la plupart des opérateurs des Premières Nations obtiennent la formation requise pour gérer leurs systèmes d'alimentation en eau. Le nombre des opérateurs ayant obtenu le premier niveau d'accréditation ou mieux s'est accru, passant de 8 pour cent de tous les opérateurs en 2003 à 37,4 % de tous les opérateurs en 2007, soit 875 opérateurs de systèmes d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées qui profitent d'une formation permanente. Le programme a été élargi pour en garantir l'accès à toutes les Premières Nations. On s'affaire à adapter la formation afin que tous les opérateurs puissent obtenir leur accréditation aux termes des programmes provinciaux. Misant sur de tels programmes, le

Canada investit des efforts pour doter les régions rurales des capacités requises pour entretenir et gérer les systèmes assurant leurs services d'alimentation en eau.

5. Accès aux terres et à la propriété.

Au Canada, nombre d'initiatives ont pour objet d'assurer ou d'améliorer l'accès à l'information sur l'utilisation durable des terres et de l'eau à des fins de prise de décisions. L'étalement urbain, jumelé à la disparition et à la fragmentation des terres agricoles, pose un défi de taille dans plusieurs régions du pays. AAC cherche à appuyer les responsables de l'aménagement du territoire, les programmes et initiatives de développement territorial des provinces et gouvernements locaux ainsi que les décideurs locaux dans leurs réponses aux questions foncières en leur fournissant une expertise, des outils d'aide à la prise de décision ainsi que des informations économiques et environnementales concernant l'agriculture, notamment :

- systèmes environnementaux (p. ex., air, biodiversité, sol, eau et leurs interactions);
- systèmes de production agricole durable;
- systèmes ruraux (p. ex., communication, prestation de programmes, mesure et évaluation des effets sur les collectivités rurales et leur bien-être économique);
- partenariats axés sur la planification territoriale;
- mise au point d'outils et de renseignements environnementaux pour appuyer et renseigner les décideurs en planification d'utilisation des terres agricoles aux échelons local et régional;
- systèmes de savoir et d'information;
- systèmes d'information géographique (SIG)

Le Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE), qui se fonde sur la technologie des SIG, est un service Internet en voie d'élaboration qui permettra aux Canadiens d'accéder à l'information agro-environnementale nécessaire pour prendre des décisions éclairées sur l'utilisation des terres. Une fois établi, en 2009, le SNITE constituera une riche source d'information, d'analyse et d'interprétation des données agro-environnementales sur l'utilisation des terres, les sols, l'eau, le climat et la biodiversité au service des décideurs de l'aménagement du territoire, comme les gouvernements, les groupes communautaires, les chercheurs, les producteurs agricoles et l'industrie. L'accès à des renseignements fiables, cohérents et à jour encouragera la croissance économique régionale et rurale, ainsi que l'atteinte d'un juste équilibre entre le développement économique et la viabilité environnementale en favorisant des prises de décision responsables sur l'utilisation des terres.

Depuis plus de 70 ans, l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) offre des services de recherche, de suivi et d'expertise axés sur l'utilisation et la gestion durables des terres et de l'eau, surtout pour le compte des provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta) et de la région de Peace River en Colombie-Britannique. L'ARAP aide à définir des outils permettant aux producteurs d'évaluer leurs activités et de cerner les menaces et possibilités environnementales, tels que les plans environnementaux des fermes. L'ARAP analyse les tendances et questions en matière d'utilisation des terres et de l'eau, fait de la recherche appliquée innovante à grande et petite échelle, et produit des outils et de l'information de planification tenant compte des considérations d'ordre paysager, agro-climatique et économique. L'ARAP appuie la planification, la conceptualisation et l'analyse de l'approvisionnement en eau en milieu rural, donnant lieu à des approches saines sur les plans économique et environnemental.

6. Accès amélioré des producteurs aux marchés locaux (p. ex., les routes menant de la ferme au marché).

Les marchés locaux jouent un rôle fondamental dans le développement rural puisque des infrastructures et des voies de transport déficientes tendent à restreindre les possibilités économiques. Il s'agit d'un grave problème pour les petites collectivités, les petits producteurs et les petites fermes dont l'existence est tributaire des ressources. L'existence de solides liens entre les secteurs alimentaires locaux et les populations urbaines locales peut renforcer l'économie d'une région entière.

Dans le nord de l'Ontario, FedNor a mis sur pied une série de projets pour stimuler les marchés agricoles locaux. L'organisme a financé la Foire gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est Ontarien. FedNor a aussi mis sur pied un Pavillon du nord de l'Ontario qui a permis aux producteurs de faire connaître avec succès leurs produits lors de la Foire royale d'hiver. En six ans, le pavillon parrainé par FedNor a permis à plus de 100 producteurs et exposants du nord de présenter leurs produits à quelque 2 millions de visiteurs, donnant lieu à plus de 1,4 million de dollars en ventes directes et à une hausse de 100 % des ventes subséquentes chaque année. En novembre 2007, FedNor parrainait pour la première fois le Pavillon de l'est de l'Ontario dans le cadre de cette même Foire.

En outre, le gouvernement du Canada a aussi déployé des efforts pour faciliter l'accès aux marchés (PMOJ 43e) dans l'Ouest canadien en investissant dans l'amélioration des voies de transport. Le [Programme des routes utilisées pour le transport du grain des Prairies](#) relève d'une initiative fédérale quinquennale (2001-2006) de 175 millions de dollars mise sur pied pour améliorer la qualité des routes municipales et des routes secondaires provinciales servant au transport du grain. Grâce aux contributions gouvernementales fédérales, provinciales et municipales, le Programme a réussi à générer quelque 318,5 millions de dollars pour la construction routière dans l'Ouest canadien.

7. Accès amélioré à des services d'énergie fiables et abordables et à des technologies de biomasse et des sources de bois de chauffage modernes; commercialisation des activités axées sur la biomasse dans les zones rurales.

La [stratégie nationale pour les carburants renouvelables](#) du gouvernement canadien intègre une composante pour aider les fermiers à profiter des nouvelles possibilités qui s'offrent dans ce secteur. Cette stratégie appuie l'objectif du PMOJ qui consiste à définir des cadres de travail aidant à établir les conditions requises pour améliorer l'accès à des services d'énergie fiables, abordables et écologiques. Le gouvernement du Canada est pleinement engagé à élargir la production et l'utilisation de biocarburants renouvelables et plus propres comme l'éthanol et le biodiesel. Sa [stratégie pour les biocarburants](#) en quatre volets vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées à l'usage de carburants, à favoriser la production de biocarburants, à accélérer la commercialisation des nouvelles technologies de biocarburants, et à créer de nouvelles percées commerciales au profit des producteurs agricoles et des collectivités rurales.

Le secteur agricole jouera un rôle clé dans cette stratégie, qui vise à réglementer un contenu renouvelable annuel moyen de 5 % pour l'essence d'ici 2010 et de 2 % pour le carburant diesel et l'huile de chauffage d'ici 2012. Le domaine de la bio-économie s'avère fort prometteur pour l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne. Le coût de plus en plus raisonnable de la biomasse et les avancées technologiques quant au traitement qui permettent l'utilisation durable de la biomasse comme matière première industrielle sont autant de moteurs qui

donnent lieu à de nouvelles industries canadiennes. Le secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits contribuera, dans une large mesure, à produire la biomasse requise pour alimenter cette industrie émergente.

Le [Réseau canadien d'innovation dans la biomasse](#) facilite les activités coopératives de recherche et de développement axées sur la bio-innovation (bioénergie, biocarburants et biotechnologie industrielle) entre les gouvernements, les industries et les universités. Les progrès effectués dans ce domaine aideront à réduire la consommation de combustibles fossiles, à diminuer les émissions de GES et à stimuler le développement de la bio-économie au Canada. AAC participe au réseau en effectuant des recherches sur l'utilisation des cultures agricoles et des résidus de cultures dans la production de biocarburants (comme l'éthanol et le biodiesel) et de bioproduits. En outre, AAC est en train de développer un SIG pouvant modéliser la quantité et la qualité de la biomasse ainsi que la disponibilité des ressources en énergie, en eau et en infrastructures de transport nécessaires pour son exploitation. Cet outil, qui sera lié aux technologies de télédétection, assurera une capacité prévisionnelle axée sur la disponibilité de la biomasse à l'échelle régionale.

Outre les objectifs énergétiques du PMOJ, le gouvernement du Canada veut réaliser un autre objectif : la modification des modes de consommation et de production non écologiques grâce au développement de sources renouvelables, en passant par le programme [écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable](#). Ce programme offre des incitatifs financiers basés sur la consommation de kilowatts-heures pour l'électricité produite à l'aide de sources renouvelables admissibles. De plus, le gouvernement du Canada encourage le chauffage et la climatisation des locaux et le chauffage de l'eau grâce à des sources renouvelables, avec le programme [écoÉNERGIE pour le chauffage renouvelable](#) qui offre des incitatifs financiers de 25 % applicables au coût des projets admissibles. Au niveau de l'économie rurale, le secteur agricole adopte de plus en plus rapidement les unités de murs solaires qui fournissent l'énergie requise aux productions avicoles et porcines.

En vue de promouvoir davantage les objectifs en matière d'énergie du PMOJ, Ressources naturelles Canada (RNCAN) continue d'explorer, de produire et de diffuser de l'information sur les sources d'énergie renouvelables et abordables. Conscient du fait que l'accès à l'énergie constitue l'un des principaux prérequis au développement, RNCAN a mis au point des instruments innovateurs comme le [Logiciel d'analyse de projets d'énergies propres RETScreen](#), un outil décisionnel unique pour évaluer les projets énergétiques. Ce logiciel, qu'on peut télécharger gratuitement, sert partout dans le monde à évaluer la production d'énergie, les coûts du cycle de vie et les réductions d'émission de GES pour divers types de technologies d'énergies propres et d'énergies renouvelables proposées. Le logiciel RETScreen a été traduit en 21 langues, ce qui permet aux deux tiers de la population mondiale de s'en servir.

Avec l'aide du [Programme d'action pour les collectivités autochtones et nordiques](#) (PACAN) d'AINC, les collectivités autochtones et nordiques du Canada ont mis sur pied, depuis quelques années, plusieurs projets centrés sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Le PACAN, en vigueur de 2003 à 2007, visait à réduire les émissions de GES, misant sur des activités et des projets qui ont favorisé le développement économique de la collectivité et ont entraîné des bienfaits sociaux. Cette « plateforme de partenariat » encourageait la collaboration entre le gouvernement fédéral et les collectivités autochtones et nordiques, en accord avec la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux, des sociétés de services publics, des industries d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables, et de divers autres intervenants.

8. Améliorations de l'industrie touristique en matière de développement durable.

Le ministre du tourisme fédéral et les ministres du tourisme provinciaux et territoriaux du Canada signaient en novembre 2003 la [Déclaration de Québec](#), une entente par laquelle ils s'engageaient à collaborer pour favoriser le développement d'une industrie touristique économiquement, socialement, culturellement et écologiquement durable et pour finir d'articuler une stratégie nationale sur le tourisme. Les ministres reconnaissaient également que le tourisme nordique et autochtone constituait un domaine en pleine expansion présentant un potentiel de croissance important.

L'industrie s'est dotée, dans les années 1990, d'un code d'éthique sur le développement du tourisme durable, [mis à jour](#) en 2005, en accord avec Parcs Canada. Ses lignes directrices cherchent à promouvoir la protection des ressources patrimoniales naturelles et culturelles, le respect des droits et valeurs des collectivités locales et d'accueil, des propriétaires et des peuples autochtones, et à limiter les effets néfastes sur l'environnement naturel et culturel.

L'écotourisme, qui constitue une forme de tourisme durable, gagne en popularité. Les expériences en écotourisme, y compris les voyages dans le nord et chez les Autochtones, et les activités dans la nature, sont [offertes partout au Canada](#). L'agrotourisme constitue également une activité de plus en plus populaire. L'agrotourisme relie des milieux et produits agricoles ou ruraux aux expériences touristiques, qu'il s'agisse d'explorer des points de vente de fruits et légumes, de visiter des établissements vinicoles, des vergers, des jardins ou des élevages d'alpagas, de dormir et de prendre le petit-déjeuner dans une ferme, de participer à un festival des moissons, de fréquenter un marché en plein air ou d'aider à disperser le bétail. L'agrotourisme peut s'avérer profitable aux collectivités et régions rurales et les aider à diversifier et stabiliser leur économie en créant des emplois, en élargissant les marchés des entreprises locales et en attirant d'autres commerces et petites industries.

9. Incidences environnementales des mesures de développement rural.

Le gouvernement du Canada investit des efforts pour prévenir et atténuer les effets environnementaux des activités de développement et il encourage le développement durable en offrant toute une gamme de programmes, de politiques et de projets. L'Initiative de planification environnementale à la ferme, par exemple, profite de l'appui d'AAC et des gouvernements provinciaux dans l'ensemble du Canada. Les plans environnementaux des fermes (PEF) décrits dans la [Stratégie de développement durable 2007-2009](#) d'AAC proposent une série d'outils d'autoévaluation volontaire auxquels peuvent avoir recours les producteurs pour déterminer les possibilités et les dangers environnementaux propres à leurs activités. À AAC, on met au point des PEF pour les pâturages communautaires et les centres de recherche qui aideront à gérer les effets environnementaux des activités locales. Une fois ces plans terminés, on produira des plans d'action pour régler les problèmes cernés.

Le processus de PEF à l'intention des producteurs s'amorce par un atelier qui sert à initier les agriculteurs au programme. Ces derniers utilisent une série de feuilles de travail pour évaluer des risques environnementaux de la ferme. Un deuxième atelier leur apprend comment produire un plan d'action visant à régler les problèmes environnementaux cernés dans le cadre de l'évaluation. Ce plan est ensuite soumis confidentiellement à l'attention d'un comité local d'examen par les pairs. Les producteurs qui ont en main un plan révisé peuvent présenter une demande d'aide technique et financière pour mettre en œuvre les pratiques de gestion bénéfiques décrites dans leur PEF. L'aide offerte peut passer par une gamme de programmes relevant du Cadre stratégique pour l'agriculture. Les programmes du PEF ont été mis sur pied

dans toutes les provinces et dans un territoire. Plus de 43 000 producteurs ont participé à ce programme.

10. Renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises (PME).

Les PME du Canada rural sont appelées à relever des défis particuliers résultant du manque de main-d'œuvre, d'infrastructures, de capitaux et de réseaux. Afin de les aider à renforcer leurs capacités, une série de programmes de formation, d'éducation et de perfectionnement des compétences ont été mis sur pied à l'échelon fédéral et provincial à l'intention des individus, des entreprises et des collectivités. Ces stratégies appuient l'objectif du PMOJ (10c), qui consiste à promouvoir le développement des petites et très petites entreprises en misant sur la formation, l'éducation et le perfectionnement des compétences.

Le programme des [Modèles de développement rural et de renforcement des capacités des collectivités](#) du Secrétariat rural, met présentement à l'essai, dans tout le pays, des approches axées sur le développement communautaire et le renforcement des capacités, en accord avec une série de partenaires communautaires, dans le but de mieux faire comprendre les approches les plus efficaces en développement communautaire et en renforcement des capacités. Le modèle de financement par micro-crédit et les modèles d'apprentissage pour des collectivités viables, par exemple, favorisent un appui accru aux petites entreprises locales.

Le [Programme d'aide à la recherche industrielle](#) du Conseil national de recherches constitue un mécanisme clé pour stimuler les capacités des PME en matière d'innovation. Ce programme favorise la création de la richesse en misant sur l'innovation technologique et en fournissant des avis, de l'aide et des services technologiques aux PME pour les aider à accroître leurs capacités d'innovation. Grâce à l'expertise technique, aux conseils commerciaux, à l'aide financière, à l'accès à l'information commerciale, aux contacts et aux réseaux nationaux et internationaux, le programme est en mesure de fournir chaque année des solutions sur mesure à quelque 12 000 PME.

RNCan appuie les PME en soutenant financièrement leurs projets de conservation d'énergie, conformément aux objectifs en matière d'énergie, de production et de consommation durables du PMOJ. Le programme [écoÉNERGIE Renovations](#) offre une aide financière aux propriétaires, aux PME, aux établissements publics et aux installations industrielles pour instaurer des projets d'économie d'énergie qui réduisent les émissions de GES et la pollution de l'air, contribuant ainsi à assainir l'environnement au profit de tous les Canadiens.

En ce qui a trait au Canada atlantique, le Programme de développement des affaires (PDA) de l'APECA cherche des solutions au problème du manque d'accès aux capitaux. Le PDA comble d'importantes lacunes quant à la disponibilité du financement traditionnel en milieu rural. De fait, une évaluation effectuée en 2003 confirme que les entreprises clientes ont affiché des hausses d'emploi et des revenus nettement plus importantes que celles qui n'ont profité d'aucune aide. En outre, l'APECA contribue à un réseau de sociétés de développement des entreprises communautaires et constitue, de ce fait, une source primordiale de fonds d'investissement qui met l'accent sur les petites entreprises rurales, le conseil aux entreprises et le perfectionnement des compétences.

Au Québec, un élément clé du Programme de diversification communautaire de DEC-Q met l'accent sur la création de nouvelles entreprises durables et sur la promotion de celles qui existent déjà. Un autre projet-clé est le Programme de croissance commerciale et régionale de DEC-Q qui comprend des éléments axés sur la concurrence et sur la croissance sectorielle et

régionale des PME. Ce programme vise l'accroissement de la capacité concurrentielle, de l'innovation et du rendement des entreprises grâce aux transferts technologiques, à la recherche et au développement.

Dans le Nord de l'Ontario, FedNor encourage les PME à accroître leurs capacités grâce à ses mesures d'appui aux activités commerciales et à ses secteurs de programme, y compris le financement des Sociétés d'aide au développement des collectivités. FedNor verse des capitaux aux fonds d'investissement communautaires pour améliorer l'accès des PME au capital. Les organismes du secteur privé qui profitent de l'aide de FedNor affichent une hausse moyenne des recettes de près de 200 000 \$; 55 % d'entre eux font mention d'un autre type de croissance, comme la création d'emploi, les nouveaux services ou les nouvelles capacités, ou encore, de la mise au point de produits, procédés ou services innovants. FedNor a également mis sur pied un [Réseau commercial](#) et en a fait la pierre angulaire des services commerciaux offerts aux PME du Nord de l'Ontario pour augmenter le nombre des entreprises prêtes à exporter ainsi que les ventes à l'exportation.

11. Responsabilisation des collectivités rurales locales, surtout celles qui vivent dans la pauvreté ainsi que leurs organismes.
--

Conformément au chapitre 14 d'Action 21, le Canada a défini des stratégies qui favorisent l'engagement des citoyens et leur participation au processus décisionnel, et qui permettent de responsabiliser les individus, les groupes et les collectivités dans les milieux ruraux. Des projets sont offerts par les gouvernements à tous les niveaux.

Sur le plan national, le Secrétariat rural a mis au point une [Trousse d'outils pour la prise de décision dans les collectivités](#) afin d'aider les leaders communautaires à accroître la participation communautaire et à en tirer des avantages socio-économiques. La trousse d'outils fait valoir les expériences et réussites communautaires, ainsi que les leçons apprises au sein de la collectivité. En outre, le Secrétariat rural effectue des recherches sur une série de projets locaux axés sur la responsabilisation dans le cadre du [Programme de modèles de développement rural et de renforcement des capacités](#). La [Base de données sur les collectivités](#) constitue une ressource Web gratuite qui renferme des données et des indicateurs socio-économiques au niveau des collectivités et qui permet de fournir des renseignements à l'appui du développement communautaire durable aux collectivités, organismes sans but lucratif, et autres intervenants et décideurs gouvernementaux.

Le processus du [Plan communautaire](#) d'AINC est un outil qui aide les Premières Nations à bâtir des collectivités saines et viables et à améliorer la qualité de vie de leurs membres. Ce projet communautaire permet aux collectivités de se doter d'une vision à long terme et d'un plan d'action intégré et complet pour concrétiser cette vision. AINC est en voie d'élargir son soutien au processus.

Dans le Canada atlantique, le [Fonds des collectivités innovatrices](#) (FCI) de l'APECA tente de fournir aux collectivités les outils dont elles ont besoin pour cerner les possibilités qui s'offrent, d'assurer une croissance économique durable. Le programme de diversification communautaire de DEC-Q aide à responsabiliser les collectivités rurales locales du Québec en préservant et en développant la base de leurs activités économiques. Dans le Nord de l'Ontario, 80 % des projets financés par FedNor entre 2002 et 2005 visaient des résultats axés sur la capacité communautaire.

12. Systèmes de gestion des déchets en milieu rural – prévention et réduction des déchets, réutilisation et recyclage des déchets, et installations écologiques pour l'élimination des déchets.

Le Canada continue de promouvoir les objectifs du PMOJ (22a,b) consistant à prévenir et réduire les déchets, ainsi qu'à maximiser la réutilisation, le recyclage et l'usage de produits alternatifs environnementalement sains. Le Canada figure parmi les premiers pays à avoir adopté un vaste système de collecte résidentielle des ordures à la rue à des fins de recyclage. Au Canada, on arrive à détourner des sites d'enfouissement plus de 20 % des déchets municipaux et solides en vue de les recycler, de récupérer des matières et de les incinérer. Partout au Canada, les divers paliers de gouvernement s'efforcent à promouvoir des projets de prévention, de déviation et de récupération énergétique des déchets, démontrant ainsi que la gestion des déchets relève d'une responsabilité partagée.

Le gouvernement du Canada participe à l'élaboration et à la distribution d'outils et de ressources qui renforcent la capacité des autorités municipales en matière de réduction et de gestion des déchets. Environnement Canada (EC) et RNCan, par exemple, ont appuyé la production d'un [guide pour aider les autorités municipales](#) à concevoir des systèmes de gestion et de réduction des déchets. De plus, EC encourage la capture des gaz d'enfouissement et leur conversion en sources d'énergie fiable. Infrastructure Canada a appuyé divers [projets d'infrastructure](#) visant à améliorer les réseaux d'eaux usées et la gestion des déchets solides.

13. Incitatifs économiques favorisant l'adaptation de technologies peu coûteuses applicables à divers secteurs du développement rural.

Le Canada continue de définir et de promouvoir des projets de transfert technologique à l'échelle internationale, nationale et régionale, à l'appui du PMOJ (7j). AAC valorise grandement l'expertise technique et les activités de renforcement des capacités du Canada aux fins des économies en développement et en transition dans le secteur agricole. AAC a conclu des partenariats avec d'autres gouvernements et avec des organismes partout dans le monde. L'expertise canadienne est décrite plus en détail dans le document [Capacités canadiennes en agriculture : Ressource mondiale](#).

Dans le Nord de l'Ontario, FedNor a aidé à accroître le nombre de collectivités rurales et éloignées qui ont dorénavant accès aux services d'Internet à haute vitesse et de téléphonie cellulaire. Depuis cinq ans, FedNor a participé aux efforts pour étendre la couverture à large bande de 30 % à près de 85 % dans le Nord de l'Ontario. En 2007-2008, FedNor tentera de brancher les dernières collectivités nordiques de l'Ontario à l'infrastructure à large bande et investira plus de ressources dans des applications technologiques axées sur l'information et les communications. On a aussi donné la priorité au branchement des collectivités autochtones. Des collectivités qui, il y a cinq ans à peine, n'avaient quasiment aucun service téléphonique profitent maintenant d'une connectivité à large bande, de gouvernements entièrement branchés et de services de télésanté perfectionnés qui permettent aux médecins d'examiner et de diagnostiquer leurs patients malgré les centaines de kilomètres qui les séparent. FedNor a aussi aidé à établir le Réseau de télémédecine de l'Ontario, l'un des programmes de télémédecine les plus utilisés et complets au Canada, puisqu'il assure la prestation de soins cliniques, de cours de formation professionnelle et de services administratifs en santé dans plus de 360 centres urbains et ruraux de la province.